

ABFI France S.A.S.

Exercice clos le 31 août 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Air Promenade
470, promenade des Anglais
06200 Nice

Tél. : +33 (0) 4 97 18 80 80
www.ey.com/fr

ABFI France S.A.S.

Exercice clos le 31 août 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société ABFI France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABFI France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

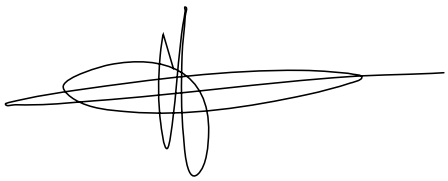
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 28 février 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Matthieu Pruvost

SASU ABFI FRANCE SAS

2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2024	31/08/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	62 516	3 847 782	3 910 298	4 287 101
Chiffre d'affaires net	**62 516**	**3 847 782**	**3 910 298**	**4 287 101**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			206 950	141 161
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**4 117 248**	**4 428 262**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			569 795	370 361
Impôts, taxes et versements assimilés			8 233	21 286
Salaires et traitements			2 246 465	2 350 825
Charges sociales			927 960	1 325 383
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 440	33 123
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			**3 769 894**	**4 100 978**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**347 354**	**327 284**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			236 221	117 658
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**236 221**	**117 658**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			270 017	218 848
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**270 017**	**218 848**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-33 796**	**-101 189**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**313 558**	**226 094**

Compte de résultat (suite)

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	811	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**811**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	61 141	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**61 141**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-60 331**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	61 423	56 524
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 354 280**	**4 545 920**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 162 475**	**4 376 350**
BENEFICE OU PERTE	**191 805**	**169 570**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	236 221	117 658
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	270 017	218 848

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2024	Net 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	32 043	18 810	13 233	91 815
Immobilisations corporelles en cours	63 217		63 217	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 856		25 856	36 632
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**121 116**	**18 810**	**102 306**	**128 446**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 426		2 426	
Autres créances	1 868 113		1 868 113	8 335 884
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	11 795		11 795	16 961
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 882 333**		**1 882 333**	**8 352 845**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 003 449**	**18 810**	**1 984 639**	**8 481 291**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/08/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 000	25 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	964 442	794 872
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**191 805**	**169 570**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 183 747**	**991 942**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		6 318 704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 951	33 675
Dettes fiscales et sociales	682 156	1 091 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 785	45 785
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**800 892**	**7 489 349**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 984 639**	**8 481 291**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	800 892	7 489 349
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SASU ABFI FRANCE SAS 2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABFI FRANCE SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 1 984 639 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 191 805 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En Mai, la société a quitté les locaux du 11 Rue de Milan pour emménager dans les nouveaux locaux au 2 Rue des Moulins – 75001 Paris

Une salariée clé de la société est partie à la retraite fin Avril 2024. Elle faisait partie des effectifs depuis la création de la succursale en 2015.

Les honoraires des commaissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2024 s'élèvent à 14 966 HT € euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	96 891		94 042	2 849
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 875		22 681	29 195
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		63 216		63 217
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**148 767**	**63 216**	**116 723**	**95 260**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 632	23 632	34 408	25 856
Immobilisations financières	**36 632**	**23 632**	**34 408**	**25 856**
ACTIF IMMOBILISE	**185 398**	**86 848**	**151 131**	**121 116**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		63 216		63 216
Apports				
Créations				
Réévaluations			23 632	23 632
Augmentations de l'exercice		**63 216**	**23 632**	**86 848**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		116 723	34 408	151 131
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**116 723**	**34 408**	**151 131**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 868	9 027	45 511	1 384
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 084	8 414	10 071	17 426
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**56 952**	**17 440**	**55 581**	**18 810**
ACTIF IMMOBILISE	**56 952**	**17 440**	**55 581**	**18 810**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 908 189 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 856		25 856
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 426	2 426	
Autres	1 868 113	1 868 113	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 795	11 795	
Total	**1 908 189**	**1 882 333**	**25 856**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	2 426
Total	**2 426**

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 Euros

	Montant
TOTAL	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 000,00 Euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 800 892 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 951	72 951		
Dettes fiscales et sociales	682 156	682 156		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 785	45 785		
Produits constatés d'avance				
Total	**800 892**	**800 892**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	72 345
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	22 096
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	4 527
TA FPC	1 180
CLIENTS - RRR A ACCORDER	45 785
PROVISION BONUS	273 675
CHARGES SUR PROVISIONS BONUS	227 948
Total	**647 557**

Informations relatives au plan d'incitation à long-terme

Le plan d'incitation à LT d'ABFI est un programme discrétionnaire conçu pour récompenser la croissance des performances de l'entreprise et de la division sur une période de trois ans. Un nouveau cycle débute au début de chaque exercice financier, sous réserve de confirmation de l'éligibilité. Pour être éligible, il faut avoir occupé un poste éligible au sein d'ABFI ou d'une entreprise d'ABFI pendant 12 mois. Des objectifs de performance sur trois ans sont fixés au début de chaque cycle. Actuellement, ils sont répartis sur une base 70/30 entre l'entreprise locale et la division afin de promouvoir la contribution à la performance de l'entreprise individuelle et à la performance globale de la division par le biais d'une collaboration efficace. Les rôles des divisions sont basés sur 100 % des objectifs de performance des divisions.

Prix des actions : £21,732

Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice : 8 641

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 795		
Total	**11 795**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services		3 157 261	3 157 261
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	62 516	690 521	753 037
TOTAL	**62 516**	**3 847 782**	**3 910 298**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges comptabilisés correspondent à la plus-value sur cessions d'actions attribuées à des salariés

Cette plus value est versée par Equinity à la société, qui se charge de les reverser aux salariés via leur bulletins de paie afin de calculer et déclarer les cotisations sociales induites par ces éléments de rémunération.

Deux salariés sont concernés par ce dispositif.

Parties liées

Au cours de l'année 2024, la société ABFI SAS a versé des intérêts financiers d'un montant de 270 017,26 € à la société mère. Ces intérêts ont été calculés sur la base du taux d'intérêt de groupe appliqué au montant mis à disposition par la société mère pour assurer le financement des besoins opérationnels de ABFI SAS.

La société ABFI SAS a perçu des intérêts financiers d'un montant de 236 221,11 € de la société mère. Ces intérêts correspondent à la rémunération des fonds mis à disposition de la société mère dans le cadre des accords financiers intragroupe.

La SAS refacture ses frais de fonctionnement à la société mère ABF Ingredients Limited avec un markup de 10 % au titre des prestations rendues par la SAS. Le montant refacturé pour l'année 2024 s'élève à 3 157 260,85€

La SAS refacture certains frais engagés pour d'autres sociétés sans mark-up. Des refacturations sans marge ont été émises à l'attention de trois sociétés du groupe .

Le montant refacturé à la société Fytexia Group pour l'année 2024 s'élève à 4 478,64 €.
Le montant refacturé à la société AB Mauri Limited pour l'année 2024 s'élève à 482,32 €.
Le montant refacturé à la société ABF Ingredients Limited pour l'année 2024 s'élève à 748 075,93 €.

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	811	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**811**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	61 141	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**61 141**	
Résultat exceptionnel	**-60 331**	

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	61 141	
Produits des cessions d'éléments d'actif		811
TOTAL	**61 141**	**811**

Au cours de l’exercice, la société a enregistré des opérations exceptionnelles liées à la cession d’immobilisations suite au changement de locaux.

Les produits exceptionnels correspondent au prix de cession des immobilisations cédées dans le cadre du déménagement.

Les charges exceptionnelles représentent la valeur nette comptable des immobilisations cédées ou mises au rebut.

Ces éléments sont comptabilisés en charges et produits exceptionnels conformément aux principes comptables en vigueur pour les exercices clos en 2024.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	283 693
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	9 500
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Credit d'impot famille :

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt famille au titre des dépenses engagées pour l'accueil des enfants au sein d'un établissement spécialisé.

Montant total des dépenses engagées : 19 000 €

Taux d'éligibilité du crédit d'impôt : 50 %

Crédit d'impôt famille comptabilisé : 9 500 €

Ce crédit d'impôt vient en diminution de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	313 558	61 423	252 135
+ Résultat exceptionnel	-60 331		-60 331
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**253 228**	**61 423**	**191 805**

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**7**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ASSOCIATES BRITISH FOODS PLC

Forme : LTD
SIREN : NA

Au capital de : 42 000 000 GBP

Adresse du siège social :
WESTON CENTRE 10 GROSVENOR STREET
W1K 4QY LONDRES

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 143 645 Euros
Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Evaluation de l'engagement indemnité de fin de carrière au 31/08/2024

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées.
Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP)

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Bénéfit Obligation).
La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probalités de turn over et de survie.

La convention collective retenue pour le calcul des indemnités de fin de carrière des salariés Cadres est la "Convention collective nationale des 5 branches industries alimentaires diverses"

Compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 3.40%,
le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière au 31/08/2024 en Euros, s'élève à 143 645,04 euros.

Autres informations

Docusign Envelope ID: EC1C8346-1058-4A67-9B8F-EB77FFE2FAA0

844 831 925 RCS PARIS

ABFI FRANCE SAS

Siège social : 2 rue des Moulins
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS
AU 31 AOUT 2024

Copie certifiée conforme,

DocuSigned by:
Andrew Smith
D5973F2E49EA401...

La Présidente

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes **1**
Compte de résultat 2
Compte de résultat (suite) 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Faits caractéristiques *9*
Notes sur le bilan *10*
Notes sur le compte de résultat *15*
Autres informations *19*

SASU ABFI FRANCE SAS

2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2024	31/08/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	62 516	3 847 782	3 910 298	4 287 101
Chiffre d'affaires net	**62 516**	**3 847 782**	**3 910 298**	**4 287 101**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			206 950	141 161
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**4 117 248**	**4 428 262**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			569 795	370 361
Impôts, taxes et versements assimilés			8 233	21 286
Salaires et traitements			2 246 465	2 350 825
Charges sociales			927 960	1 325 383
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 440	33 123
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			**3 769 894**	**4 100 978**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**347 354**	**327 284**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			236 221	117 658
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**236 221**	**117 658**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			270 017	218 848
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**270 017**	**218 848**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-33 796**	**-101 189**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**313 558**	**226 094**

Compte de résultat (suite)

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	811	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**811**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	61 141	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**61 141**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-60 331**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	61 423	56 524
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 354 280**	**4 545 920**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 162 475**	**4 376 350**
BENEFICE OU PERTE	**191 805**	**169 570**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	236 221	117 658
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	270 017	218 848

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2024	Net 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	32 043	18 810	13 233	91 815
Immobilisations corporelles en cours	63 217		63 217	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 856		25 856	36 632
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**121 116**	**18 810**	**102 306**	**128 446**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 426		2 426	
Autres créances	1 868 113		1 868 113	8 335 884
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	11 795		11 795	16 961
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 882 333**		**1 882 333**	**8 352 845**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 003 449**	**18 810**	**1 984 639**	**8 481 291**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 000	25 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	964 442	794 872
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**191 805**	**169 570**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 183 747**	**991 942**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		6 318 704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 951	33 675
Dettes fiscales et sociales	682 156	1 091 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 785	45 785
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**800 892**	**7 489 349**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 984 639**	**8 481 291**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	800 892	7 489 349
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SASU ABFI FRANCE SAS 2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABFI FRANCE SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 1 984 639 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 191 805 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En Mai, la société a quitté les locaux du 11 Rue de Milan pour emménager dans les nouveaux locaux au 2 Rue des Moulins – 75001 Paris

Une salariée clé de la société est partie à la retraite fin Avril 2024. Elle faisait partie des effectifs depuis la création de la succursale en 2015.

Les honoraires des commaissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2024 s'élèvent à 14 966 HT € euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	96 891		94 042	2 849
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 875		22 681	29 195
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		63 216		63 217
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**148 767**	**63 216**	**116 723**	**95 260**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 632	23 632	34 408	25 856
Immobilisations financières	**36 632**	**23 632**	**34 408**	**25 856**
ACTIF IMMOBILISE	**185 398**	**86 848**	**151 131**	**121 116**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		63 216		63 216
Apports				
Créations				
Réévaluations			23 632	23 632
Augmentations de l'exercice		**63 216**	**23 632**	**86 848**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		116 723	34 408	151 131
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**116 723**	**34 408**	**151 131**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 868	9 027	45 511	1 384
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 084	8 414	10 071	17 426
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**56 952**	**17 440**	**55 581**	**18 810**
ACTIF IMMOBILISE	**56 952**	**17 440**	**55 581**	**18 810**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 908 189 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 856		25 856
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 426	2 426	
Autres	1 868 113	1 868 113	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 795	11 795	
Total	**1 908 189**	**1 882 333**	**25 856**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	2 426
Total	**2 426**

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 Euros

	Montant
TOTAL	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 000,00 Euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 800 892 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 951	72 951		
Dettes fiscales et sociales	682 156	682 156		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 785	45 785		
Produits constatés d'avance				
Total	**800 892**	**800 892**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	72 345
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	22 096
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	4 527
TA FPC	1 180
CLIENTS - RRR A ACCORDER	45 785
PROVISION BONUS	273 675
CHARGES SUR PROVISIONS BONUS	227 948
Total	**647 557**

Informations relatives au plan d'incitation à long-terme

Le plan d'incitation à LT d'ABFI est un programme discrétionnaire conçu pour récompenser la croissance des performances de l'entreprise et de la division sur une période de trois ans. Un nouveau cycle débute au début de chaque exercice financier, sous réserve de confirmation de l'éligibilité. Pour être éligible, il faut avoir occupé un poste éligible au sein d'ABFI ou d'une entreprise d'ABFI pendant 12 mois. Des objectifs de performance sur trois ans sont fixés au début de chaque cycle. Actuellement, ils sont répartis sur une base 70/30 entre l'entreprise locale et la division afin de promouvoir la contribution à la performance de l'entreprise individuelle et à la performance globale de la division par le biais d'une collaboration efficace. Les rôles des divisions sont basés sur 100 % des objectifs de performance des divisions.

Prix des actions : £21,732

Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice : 8 641

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 795		
Total	**11 795**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services		3 157 261	3 157 261
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	62 516	690 521	753 037
TOTAL	**62 516**	**3 847 782**	**3 910 298**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges comptabilisés correspondent à la plus-value sur cessions d'actions attribuées à des salariés

Cette plus value est versée par Equinity à la société, qui se charge de les reverser aux salariés via leur bulletins de paie afin de calculer et déclarer les cotisations sociales induites par ces éléments de rémunération.

Deux salariés sont concernés par ce dispositif.

Parties liées

Au cours de l'année 2024, la société ABFI SAS a versé des intérêts financiers d'un montant de 270 017,26 € à la société mère. Ces intérêts ont été calculés sur la base du taux d'intérêt de groupe appliqué au montant mis à disposition par la société mère pour assurer le financement des besoins opérationnels de ABFI SAS.

La société ABFI SAS a perçu des intérêts financiers d'un montant de 236 221,11 € de la société mère. Ces intérêts correspondent à la rémunération des fonds mis à disposition de la société mère dans le cadre des accords financiers intragroupe.

La SAS refacture ses frais de fonctionnement à la société mère ABF Ingredients Limited avec un markup de 10 % au titre des prestations rendues par la SAS. Le montant refacturé pour l'année 2024 s'élève à 3 157 260,85€

La SAS refacture certains frais engagés pour d'autres sociétés sans mark-up. Des refacturations sans marge ont été émises à l'attention de trois sociétés du groupe .

Le montant refacturé à la société Fytexia Group pour l'année 2024 s'élève à 4 478,64 €.
Le montant refacturé à la société AB Mauri Limited pour l'année 2024 s'élève à 482,32 €.
Le montant refacturé à la société ABF Ingredients Limited pour l'année 2024 s'élève à 748 075,93 €.

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge	811	
Total des produits exceptionnels	**811**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	61 141	
Total des charges exceptionnelles	**61 141**	
Résultat exceptionnel	**-60 331**	

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	61 141	
Produits des cessions d'éléments d'actif		811
TOTAL	**61 141**	**811**

Au cours de l'exercice, la société a enregistré des opérations exceptionnelles liées à la cession d'immobilisations suite au changement de locaux.

Les produits exceptionnels correspondent au prix de cession des immobilisations cédées dans le cadre du déménagement.

Les charges exceptionnelles représentent la valeur nette comptable des immobilisations cédées ou mises au rebut.

Ces éléments sont comptabilisés en charges et produits exceptionnels conformément aux principes comptables en vigueur pour les exercices clos en 2024.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	283 693
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	9 500
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Credit d'impot famille :

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt famille au titre des dépenses engagées pour l'accueil des enfants au sein d'un établissement spécialisé.

Montant total des dépenses engagées : 19 000 €

Taux d'éligibilité du crédit d'impôt : 50 %

Crédit d'impôt famille comptabilisé : 9 500 €

Ce crédit d'impôt vient en diminution de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	313 558	61 423	252 135
+ Résultat exceptionnel	-60 331		-60 331
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**253 228**	**61 423**	**191 805**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**7**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ASSOCIATES BRITISH FOODS PLC

Forme : LTD
SIREN : NA

Au capital de : 42 000 000 GBP

Adresse du siège social :
WESTON CENTRE 10 GROSVENOR STREET
W1K 4QY LONDRES

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 143 645 Euros
Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Evaluation de l'engagement indemnité de fin de carrière au 31/08/2024

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées.
Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP)

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Bénéfit Obligation).
La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probalités de turn over et de survie.

La convention collective retenue pour le calcul des indemnités de fin de carrière des salariés Cadres est la "Convention collective nationale des 5 branches industries alimentaires diverses"

Compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 3.40%,
le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière au 31/08/2024 en Euros, s'élève à 143 645,04 euros.

Autres informations

GROUPE AFIGEC

Expert Comptable & Conseil

Docusign Envelope ID: EC1C8346-1058-4A67-9B8F-EB77FFE2FAA0

844 831 925 RCS PARIS

ABFI FRANCE SAS

Siège social : 2 rue des Moulins
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS
AU 31 AOUT 2024

Copie certifiée conforme,

DocuSigned by:
Andrew Smith
D5973F2E49EA401...

La Présidente

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes **1**
Compte de résultat 2
Compte de résultat (suite) 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Annexe 6
Règles et méthodes comptables *7*
Faits caractéristiques *9*
Notes sur le bilan *10*
Notes sur le compte de résultat *15*
Autres informations *19*

SASU ABFI FRANCE SAS

2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/08/2024	31/08/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	62 516	3 847 782	3 910 298	4 287 101
Chiffre d'affaires net	**62 516**	**3 847 782**	**3 910 298**	**4 287 101**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			206 950	141 161
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			**4 117 248**	**4 428 262**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			569 795	370 361
Impôts, taxes et versements assimilés			8 233	21 286
Salaires et traitements			2 246 465	2 350 825
Charges sociales			927 960	1 325 383
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			17 440	33 123
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			**3 769 894**	**4 100 978**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**347 354**	**327 284**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			236 221	117 658
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**236 221**	**117 658**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			270 017	218 848
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**270 017**	**218 848**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-33 796**	**-101 189**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**313 558**	**226 094**

Compte de résultat (suite)

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	811	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**811**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	61 141	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**61 141**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-60 331**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	61 423	56 524
Total des produits (I+III+V+VII)	**4 354 280**	**4 545 920**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**4 162 475**	**4 376 350**
BENEFICE OU PERTE	**191 805**	**169 570**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	236 221	117 658
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	270 017	218 848

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2024	Net 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	32 043	18 810	13 233	91 815
Immobilisations corporelles en cours	63 217		63 217	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	25 856		25 856	36 632
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**121 116**	**18 810**	**102 306**	**128 446**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 426		2 426	
Autres créances	1 868 113		1 868 113	8 335 884
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	11 795		11 795	16 961
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 882 333**		**1 882 333**	**8 352 845**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 003 449**	**18 810**	**1 984 639**	**8 481 291**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 000	25 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	964 442	794 872
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**191 805**	**169 570**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 183 747**	**991 942**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		6 318 704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 951	33 675
Dettes fiscales et sociales	682 156	1 091 186
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 785	45 785
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**800 892**	**7 489 349**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 984 639**	**8 481 291**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	800 892	7 489 349
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SASU ABFI FRANCE SAS 2024

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABFI FRANCE SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 1 984 639 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 191 805 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/02/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

En Mai, la société a quitté les locaux du 11 Rue de Milan pour emménager dans les nouveaux locaux au 2 Rue des Moulins – 75001 Paris

Une salariée clé de la société est partie à la retraite fin Avril 2024. Elle faisait partie des effectifs depuis la création de la succursale en 2015.

Les honoraires des commaissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2024 s'élèvent à 14 966 HT € euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	96 891		94 042	2 849
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 875		22 681	29 195
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		63 216		63 217
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**148 767**	**63 216**	**116 723**	**95 260**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 632	23 632	34 408	25 856
Immobilisations financières	**36 632**	**23 632**	**34 408**	**25 856**
ACTIF IMMOBILISE	**185 398**	**86 848**	**151 131**	**121 116**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		63 216		63 216
Apports				
Créations				
Réévaluations			23 632	23 632
Augmentations de l'exercice		**63 216**	**23 632**	**86 848**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		116 723	34 408	151 131
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**116 723**	**34 408**	**151 131**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	37 868	9 027	45 511	1 384
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 084	8 414	10 071	17 426
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**56 952**	**17 440**	**55 581**	**18 810**
ACTIF IMMOBILISE	**56 952**	**17 440**	**55 581**	**18 810**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 908 189 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 856		25 856
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 426	2 426	
Autres	1 868 113	1 868 113	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 795	11 795	
Total	**1 908 189**	**1 882 333**	**25 856**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	2 426
Total	**2 426**

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 Euros

	Montant
TOTAL	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 000,00 Euros décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 800 892 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 951	72 951		
Dettes fiscales et sociales	682 156	682 156		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	45 785	45 785		
Produits constatés d'avance				
Total	**800 892**	**800 892**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	72 345
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	22 096
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	4 527
TA FPC	1 180
CLIENTS - RRR A ACCORDER	45 785
PROVISION BONUS	273 675
CHARGES SUR PROVISIONS BONUS	227 948
Total	**647 557**

Informations relatives au plan d'incitation à long-terme

Le plan d'incitation à LT d'ABFI est un programme discrétionnaire conçu pour récompenser la croissance des performances de l'entreprise et de la division sur une période de trois ans. Un nouveau cycle débute au début de chaque exercice financier, sous réserve de confirmation de l'éligibilité. Pour être éligible, il faut avoir occupé un poste éligible au sein d'ABFI ou d'une entreprise d'ABFI pendant 12 mois. Des objectifs de performance sur trois ans sont fixés au début de chaque cycle. Actuellement, ils sont répartis sur une base 70/30 entre l'entreprise locale et la division afin de promouvoir la contribution à la performance de l'entreprise individuelle et à la performance globale de la division par le biais d'une collaboration efficace. Les rôles des divisions sont basés sur 100 % des objectifs de performance des divisions.

Prix des actions : £21,732

Nombre d'actions attribuées pendant l'exercice : 8 641

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	11 795		
Total	**11 795**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services		3 157 261	3 157 261
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	62 516	690 521	753 037
TOTAL	**62 516**	**3 847 782**	**3 910 298**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges comptabilisés correspondent à la plus-value sur cessions d'actions attribuées à des salariés

Cette plus value est versée par Equinity à la société, qui se charge de les reverser aux salariés via leur bulletins de paie afin de calculer et déclarer les cotisations sociales induites par ces éléments de rémunération.

Deux salariés sont concernés par ce dispositif.

Parties liées

Au cours de l'année 2024, la société ABFI SAS a versé des intérêts financiers d'un montant de 270 017,26 € à la société mère. Ces intérêts ont été calculés sur la base du taux d'intérêt de groupe appliqué au montant mis à disposition par la société mère pour assurer le financement des besoins opérationnels de ABFI SAS.

La société ABFI SAS a perçu des intérêts financiers d'un montant de 236 221,11 € de la société mère. Ces intérêts correspondent à la rémunération des fonds mis à disposition de la société mère dans le cadre des accords financiers intragroupe.

La SAS refacture ses frais de fonctionnement à la société mère ABF Ingredients Limited avec un markup de 10 % au titre des prestations rendues par la SAS. Le montant refacturé pour l'année 2024 s'élève à 3 157 260,85€

La SAS refacture certains frais engagés pour d'autres sociétés sans mark-up. Des refacturations sans marge ont été émises à l'attention de trois sociétés du groupe .

Le montant refacturé à la société Fytexia Group pour l'année 2024 s'élève à 4 478,64 €.
Le montant refacturé à la société AB Mauri Limited pour l'année 2024 s'élève à 482,32 €.
Le montant refacturé à la société ABF Ingredients Limited pour l'année 2024 s'élève à 748 075,93 €.

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge	811	
Total des produits exceptionnels	**811**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	61 141	
Total des charges exceptionnelles	**61 141**	
Résultat exceptionnel	**-60 331**	

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	61 141	
Produits des cessions d'éléments d'actif		811
TOTAL	**61 141**	**811**

Au cours de l'exercice, la société a enregistré des opérations exceptionnelles liées à la cession d'immobilisations suite au changement de locaux.

Les produits exceptionnels correspondent au prix de cession des immobilisations cédées dans le cadre du déménagement.

Les charges exceptionnelles représentent la valeur nette comptable des immobilisations cédées ou mises au rebut.

Ces éléments sont comptabilisés en charges et produits exceptionnels conformément aux principes comptables en vigueur pour les exercices clos en 2024.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	283 693
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	9 500
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Credit d'impot famille :

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt famille au titre des dépenses engagées pour l'accueil des enfants au sein d'un établissement spécialisé.

Montant total des dépenses engagées : 19 000 €

Taux d'éligibilité du crédit d'impôt : 50 %

Crédit d'impôt famille comptabilisé : 9 500 €

Ce crédit d'impôt vient en diminution de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	313 558	61 423	252 135
+ Résultat exceptionnel	-60 331		-60 331
- Participations des salariés			
Résultat comptable	**253 228**	**61 423**	**191 805**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	**7**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ASSOCIATES BRITISH FOODS PLC

Forme : LTD
SIREN : NA

Au capital de : 42 000 000 GBP

Adresse du siège social :
WESTON CENTRE 10 GROSVENOR STREET
W1K 4QY LONDRES

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 143 645 Euros
Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Evaluation de l'engagement indemnité de fin de carrière au 31/08/2024

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées.
Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP)

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Bénéfit Obligation).
La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probalités de turn over et de survie.

La convention collective retenue pour le calcul des indemnités de fin de carrière des salariés Cadres est la "Convention collective nationale des 5 branches industries alimentaires diverses"

Compte tenu des hypothèses actuarielles retenues, soit un taux d'actualisation de 3.40%,
le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière au 31/08/2024 en Euros, s'élève à 143 645,04 euros.

Autres informations

GROUPE AFIGEC

Expert Comptable & Conseil